

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

AP21:
NS
per
c.3

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTÉRATURE NATIONALE

"Faisons-nous de raconter les délicieuses
histoires du peuple avant qu'il les
ait oubliées."

CHARLES NODIER.

PARAIT LE 20 DE CHAQUE MOIS

DECEMBRE

5eme Volume, 12eme Livraison

MONTREAL

IMPRIMERIE GENERALE, 45 PLACE JACQUES-CARTIER

1886

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

SOMMAIRE

- 1o. Sonnet - - - - - CHS. A. GAUVREAU
2o. Un bon ami des pauvres - - - - P. J. O. CHAUVEAU
3o. L'Aurore boréale - - - - P. J. UBALDE BAUDRY
4o. Les chiens - - - - - BENJAMIN SULTE
5o. Lamartine - - - - - EUGÈNE DE MIRECOURT
6o. Antoinette de Mirecourt. - - - MADAME LEPROHON

NOUVELLES SOIRÉES CANADIENNES

Abonnement, payable d'avance - - - - - \$2.00
" payable dans l'année - - - - - 2.50

DIRECTEUR :

M. LOUIS TACHÉ,

OTTAWA.

GÉRANT :

M. EMMANUEL TASSÉ,

La Merveille, Montréal.

Les correspondances pour la rédaction devront être adressées au Directeur, et les remises de fonds au Gérant.

SONNET

A. M. W. CHAPMAN

Pareil au moribond qui se tord sur sa couche,
A qui l'âpre douleur arrache des sanglots,
Le fleuve, ce soir là, dans son orgueil farouche,
Voulait franchir le lit où Dieu retient ses flots.

La lune, à l'horizon, jetait un regard louche
Sur cet immense amas de vagues et d'îlots :
Et le goéland des mers, que l'abîme effarouche,
Fendait l'espace avec des bruits de javelots.

Au matin, le géant murmurait sur la grève
L'harmonieux concert de ses chants toujours beaux :
Le fleuve n'avait plus l'aspect des noirs tombeaux.

Ainsi le cœur brisé bien souvent se soulève ;
Le cœur a ses sanglots : — cris de rébellion !
Puis le calme revient terrasser ce lion.

CHS A. GAUVREAU.

Isle Verte, novembre 1886.

UN BON AMI DES PAUVRES

Tel était le surnom populaire d'un excellent prêtre que la maison de Saint-Sulpice, à Montréal, a eu la douleur de perdre.

Je viens de lire avec le plus vif intérêt une notice sur ce véritable apôtre, très bien faite et élégamment imprimée. Je remercie l'auteur de me l'avoir envoyée et surtout de l'avoir écrite et publiée (1).

Dès la première année de ma résidence à Montréal comme surintendant de l'instruction publique, un sulpicien, jeune alors, se présentait à mon bureau, et après les premiers compliments il me dit sans façon : M. le surin endant, je viens vous inviter à *tirer le gâteau* avec nous le Jour des Rois.

— Cette invitation, lui dis-je, de la part de votre vénérable maison, m'honore autant qu'elle me surprend.

M. Picard, car c'était lui, partit d'un franc éclat de rire.

— Ce n'est pas de la part de nos bons messieurs, mais de celle de mes amis les *charretiers* de Montréal, me dit-il ; et alors il m'expliqua comment il avait fondé sous le vocable de Saint-François-Xavier, une société pour la moralisation et la protection des cochers, et comment, toute bonne œuvre ayant besoin d'être relevée et encouragée par quelque petite fête, il y aurait le Jour des Rois, grand souper et force discours, au faubourg Québec.

J'acceptai et je commis dans cette circonstance le premier discours que j'ai fait à Montréal dans ma nouvelle position et malheureusement pas le dernier. C'est en effet à propos des nombreuses allocutions qui le suivirent qu'un de mes biogra-

(1) M. Eustache Picard — prêtre de Saint-Sulpice—Montréal 1886. 30 pp. in-120, Sénecal et fils.

phes, très bienveillant d'ailleurs, a cru devoir me reprocher de m'être trop prodigué et d'être devenu une sorte de boîte à musique jouant toujours *Sweet home*.

C'est un des traits particuliers de la maison de St-Sulpice que chacun de ses membres, qui n'est pas employé à l'enseignement, se dévoue à une œuvre, qu'il dirige presque à son gré et qui devient pour lui une tâche de prédilection.

Si un tel système a de très grands avantages, il offre aussi à certains points de vue plus d'un inconvénient, dont le moindre n'est pas la cessation soudaine de ces petites souverainetés, sur un simple ordre du supérieur. Le *sic vos non vobis* doit être bien cruellement senti par ceux qui, après avoir tout fait pour fonder et embellir une œuvre, se la voient tout-à-coup arrachée et confiée à d'autres mains. Il ne faut rien moins que la résignation et l'abnégation qui se trouvent à la base de toute véritable vocation religieuse, pour sortir de pareilles épreuves sans en avoir le cœur brisé. Le fameux hémistiche de Virgile trouve, il est vrai, plus souvent encore son application dans le monde politique : mais là, les choses ne se passent pas aussi tranquillement.

Quoiqu'il en soit, M. Picard a été privilégié en ceci, qu'aucune de ses œuvres ne lui a été enlevée et qu'il est mort et a été enseveli, on peut dire, au milieu de ses chères confréries.

À l'époque dont j'ai parlé plus haut, tandis que M. Bilaudelle et M. Granet, deux hommes d'une science, d'une prudence et d'une élévation de vues bien remarquables, se relevaient périodiquement à la tête de la maison, M. Prévost, charmant caractère, aussi rempli de zèle que de modestie, en sus de ses fonctions curiales à Notre-Dame, s'occupait des écoles de la ville ; M. Perrault, l'auteur de cette jolie messe de Noël, qui se chante encore et se chantera longtemps, était chargé de toutes les choses musicales ; M. Regourd dirigeait le Cabinet de lecture paroissial et y faisait un, bien immense ; M. Desmazure préludait à d'autres œuvres en faisant une série d'excellentes

conférences publiques à l'Ecole Normale Jacques-Cartier : M. Villeneuve, comme la Marthe de l'Evangile, s'occupait de beaucoup de choses,—il était surtout le représentant de la maison dans les sociétés littéraires ou scientifiques et dans toutes les occasions où l'élément anglais et protestant se trouvait mêlé au nôtre ; il s'était fait estimer de tous et avait contribué à détruire bien des préjugés ; enfin M. Picard, avec une rare intrépidité, se lançait dans le multiple et vigoureux apostolat si bien exposé dans la brochure que j'ai sous les yeux.

Un seul de tous ceux-là est vivant et bien d'autres encore que je n'ai pas nommés sont morts : mentionnons seulement M. Barbarin, M. Billion, deux savants d'un type bien caractérisé, M. Pélissier, l'orateur si spirituel et si entraînant, M. Charles Lenoir, le pieux et savant directeur du collège, enfin cet homme si supérieur et si modeste, cet excellent prédicateur, ce directeur spirituel si tendrement attaché à ses ouailles, si sûr, si prudent, si plein d'un zèle intelligent, le bon M. Campion !

M. Picard était né à la *Côte des Neiges*, près de Montréal, le 20 juin 1817. Entré au Séminaire à dix ans, fait prêtre en 1840, il se sentit de suite attiré vers la vieille communauté qui avait fait son éducation. Après y avoir passé un bon nombre d'années, et y avoir été chargé de quelques œuvres importantes, entr'autres du *Catéchisme de persévérance des jeunes filles*, œuvre à laquelle il avait donné un grand développement, même un certain éclat, enfin après avoir comme plusieurs de ses confrères risqué bravement sa vie au secours des pauvres émigrés irlandais atteints du typhus, M. Picard fut envoyé à Issy faire ce noviciat obligé, qui précède toujours l'admission définitive dans la maison de M. Olier. Canadien jusqu'au bout des ongles, notre digne compatriote ne se donnait pas la moindre peine pour dissimuler son accent, parlait à la *bonne franquette*, à ces bons, mais rigides messieurs de Paris, ne s'étonnait de rien, et disait même souvent : *ça n'est pas aussi beau que la Côte des Neiges*. Cette originalité ne déplaisait pas à tous, comme le témoigne l'anecdote suivante rapportée par l'auteur de la notice.

“ Ce sentiment d'affection filiale était poussé si loin dans son cœur que les plus belles démonstrations n'arrivaient jamais en lui au niveau du contentement suprême qu'il éprouvait dans les pieuses cérémonies de son ministère et dans le mouvement qu'il se donnait à sa modeste chapelle d'Hochelaga.

“ Il en parlait sans cesse au point que Mgr Mathieu, cardinal et archevêque de Besançon, étant venu passer quelques jours de retraite à la solitude (Issy), fut bientôt mis au courant par M. Picard des excellences et des mérites incomparables de la bénite chapelle d'Hochelaga. M. Picard répétait souvent que tous ces concours de dévotion que l'on peut contempler à Paris dans telle ou telle église, sont bien admirables : mais en même temps il faisait entendre que l'on voyait encore mieux que cela à *Notre-Dame de chez nous*. Le bon cardinal était ravi de ces touchantes communications, et en partant il se fit un plaisir de remettre à M. Picard une belle image avec cette légende de sa main : “ Cher monsieur, priez bien pour moi à Notre-Dame de chez nous.”

Parti en 1858, M. Picard revint après une année et se remit à ses œuvres qui avaient bien un peu souffert de son absence. Aux cathéchismes de persévérance, il ajouta bientôt l'œuvre des petites servantes des pauvres, destinée surtout à vêtir les indigents. Ce que M. Picard et ses zélées collaboratrices ont utilisé de vieilles loques, de défroques impossibles ne pourrait jamais se compter. *Sunt lacrymæ rerum* ; rien de triste à voir comme ce singulier musée : cependant, à la veille des distributions générales et solennelles, tout cela se transfigurait et avait vraiment l'air de quelque chose.

Mais l'œuvre par excellence du saint prêtre, c'était l'*Union de prières*. Laissons ici la parole à son biographe.

“ Il avait été chargé au commencement de son ministère de l'œuvre des enterrements. Avec cette promptitude de conception qui le caractérisait, il se demanda s'il n'y aurait pas quelque chose à accomplir pour consoler les parents qui avaient le regret de ne pouvoir payer pour les obsèques de leurs défunts.

“ Rien ne le touchait plus que de voir l'affliction de ces familles si riches de foi et de piété envers les défunts, mais sans moyens de sépulture.

“ Alors il se décida à établir une société de secours mutuels dans laquelle, moyennant une souscription minime, tout le monde aurait droit à un service à l'église, aux honneurs d'un corbillard et d'une tombe au cimetière.

“ Telle est l'œuvre pour l'ensevelissement des défunts qu'il conçut et qu'il a fini par constituer complètement en lui donnant tous les développements dont elle était susceptible.”

Disons de suite que ces développements ont été tels que l'*Union de Prières*, sans tenir compte de ses profits dans un monde meilleur, a été dans celui-ci une institution financière des plus florissantes.

Elle prête et donne de l'argent à d'autres pieuses entreprises ; elle a ce que bien des banques n'ont point : un fonds de réserve capable de faire face à toutes les éventualités.

C'est qu'aussi M. Picard avait une grande entente des affaires, et n'épargnait ni pas ni démarches pour le succès de son entreprise. Dans un sujet aussi funèbre il était même quelquefois amusant par la naïveté de ses objurgations. Je n'ai pas oublié la description irrésistible qu'il me fit un jour du bel ornement à franges d'or qu'il avait fait venir de France, y compris le plus séduisant des draps mortuaires ; c'est à cette description que je dois de m'être enrôlé dans cette société, qui du moins ne fera pas banqueroute, ce qui arrive trop souvent aux compagnies d'assurance.

M. Picard était essentiellement un homme populaire sans qu'il recherchât la popularité. Sa haute taille, son air décidé en imposaient ; mais il avait en outre un tel fonds de gaieté et de bonne humeur qu'il prenait par leur faible nos canadiens, si peu disposés à se laisser ennuyer, même pour la meilleure des causes. Il avait surtout une manière de dire :

“allons, mes enfants !” ou bien “courage, en avant mes amis !” qui prenait les gens d’assaut et pouvait leur faire braver tous les obstacles.

Il avait conscience du peu d’atticisme qui se trouvait dans quelques-unes de ses vigoureuses allocutions, et il prenait en bonne part les plaisanteries que ses confrères ne lui épargnaient point. Ce n’est pas que le goût littéraire lui manquât. Il en avait, au contraire, montré beaucoup dans un recueil dans le genre de ceux de la comtesse de Flavigny, spécialement dédié aux membres de “l’Union de Prières” sous ce titre : “Consolations pour ceux qui pleurent.” Il avait aussi compilé une véritable encyclopédie de neuvaines et de prières, sous ce titre : “Trésor des âmes pieuses.” C’est un volume de 600 p. in-18 qu’il s’était plu à répandre dans toutes les familles.

Dire tout ce qu’il a fallu de patience, d’activité, de zèle et aussi d’habileté à ce digne prêtre pour mener à bien toutes ses entreprises, serait impossible.

Et toute cette agitation, tout ce mouvement, ne nuisaient aucunement aux devoirs ordinaires de son ministère, à ces devoirs qu’aucun prêtre ne peut laisser immanement en souffrance sous quelque prétexte que ce soit.

Le biographe fait avec raison l’éloge de sa piété tendre et éclairée ; il nous donne sur ses dernières années, et sur ses derniers moments des pages remplies d’émotion et d’édification. Mais jusqu’aux limites extrêmes de l’existence, l’homme d’action se révélait quand même. Lorsqu’on est venu lui dire qu’il n’avait plus à s’occuper que du grand passage à l’autre vie, il était encore à exposer à ses confrères de nouveaux projets pour ses œuvres de prédilection.

Ce fut le trente et un juillet que M. Picard rendit à Dieu son âme si pure, si bonne, si charitable. Il n’a donc point vu cette année le triste et sombre mois de novembre, mois cepen-

dant si cher à ceux qui ont le culte du tombeau, à ceux qui entretiennent avec les trépassés, ce lucratif commerce de prières et de bonnes œuvres qui est une des grandes puissances du catholicisme ; il n'a point vu le grand service annuel de l'*Union de Prières*, à Notre-Dame de Montréal, qui était sa grande fête à lui !

“ Le lendemain, dit la notice, étant un dimanche, la nouvelle se répandit bientôt dans toute la ville. L'émotion fut universelle ; les jours suivants eut lieu une affluence continue au séminaire vers la chambre de l'infirmerie où le cher défunt était exposé. On ne voyait que des visages baignés de larmes ; on entendait des sanglots. Tous priaient pour celui qui avait passé sa vie à enseigner, à prier et à fonder des unions de prières.

“ Nous l'avons vu étendu dans son cercueil, les mains jointes avec le crucifix, les yeux fermés, la figure ayant repris un calme qu'elle n'avait pas montré depuis longtemps, le teint reposé, les traits se rapportant aux traits que nous lui avions connus aux jours de sa jeunesse.

“ Il semblait un soldat après le combat, un triomphateur après la lutte, un champion après la course céleste.”

Oui . . . un soldat : et c'est là ce qui explique un phénomène souvent remarqué.

Toutes nos maisons religieuses ont fait dans ces derniers temps des pertes fréquentes, pénibles, et quelques unes même subites. Eh bien ! allez-y quelques jours après, vous diriez que rien n'est arrivé. On pense bien—dans ses prières surtout—au cher défunt : on en parle avec respect et sympathie ; mais toujours avec une certaine réserve. Rien de ces effusions de douleur, rien de cet émoi que l'on trouve chez nous, gens du monde, après la perte de nos proches et de nos amis surtout s'ils nous sont enlevés soudainement. Là on ne paraît pas plus alarmé que le soldat qui, sur le champ de bataille,

voit tomber son camarade, ou qui, en garnison, l'a conduit au champ des morts. Dans le premier cas, il faut continuer le combat, dans le second il faut continuer la garde.

De même pour le prêtre : le devoir, la prière, la résignation ferme et sublime, la renonciation au monde absolue et pour toujours, l'enthousiasme religieux sont là ; et toutes ces choses sont pour lui comme la musique du régiment qui joue un air martial et gai en revenant des funérailles du colonel ou de celles du simple troupier.

PIERRE J. O. CHAUVEAU.

Montréal, 27 novembre 1886.

L'AURORE BORÉALE

Une splendide nuit jetai sur la nature
Un dôme constellé d'étincelants joyaux ;
Et moi, de ce beau ciel admirant la parure,
Je rêvais. De la vie oubliant tous les maux,
Je rêvais à l'espace impénétrable, immense,
Où sous la main de Dieu, des mondes inconnus,
Dans les cycles divers tracés par sa puissance,
Cachés à nos regards passent inaperçus.

Un léger bruissement parti de l'empyrée,
Me distrayant soudain, fit se lever mon front
Les astres sont pâlis, une lueur pourprée
Se répand tout-à-coup sur le bleu moins profond ;
Puis un vaste rideau fait d'éclairs et de soie
Se projette à son tour, se replie et s'étend,
Se relève et s'abat, se ferme et se déploie
Une portière d'or qu'agiterait le vent
En faisant dérouler une large bordure
Où brillent à la fois émeraude et saphir.

Puis c'est d'un bâtiment la légère mature
S'inclinant avec grâce au souffle du zéphir.
Mais voici que tout change et le charmant mirage
S'enfonce lentement dans les vagues des cieux.

Après un court arrêt, une émouvante image
De combats et de guerre apparaît à mes yeux :
Du bout de l'horizon se déroule une armée.
Je puis compter les rangs, distinguer les coursiers,
La lance au fer aigu, la brillante framée ;
Un mouvement rapide a fait mêler les masses
Et mon œil s'éblouit du choc de tant d'éclairs ;
Wodan, le dieu terrible, à la tête des Ases,
Bataillon furieux, passe à travers les airs.

J'oubliai l'étendue, insondable mystère ;
J'oubliai l'infini.—Ce sublime tableau
Avait saisi mon âme et, penseur solitaire,
J'admirais, absorbé, ce spectacle si beau !
Le ciel entier brûlait de flammes opalines.
Ainsi que sur les flots heurtés des aquilons,
Des vagues se creusaient puis montaient en collines,
Dont l'écume de feu retombait aux vallons.

Cet orage s'apaise. Une immense couronne
Tout autour du zénith étale ses fleurons
Et de ce cercle d'or un trait parfois rayonne
S'élançant dans le ciel vers d'autres horizons

La lueur lentement se dissipe et s'efface,
Tour à tour dans l'azur chaque étoile reluit.
Et mon regard soudain en parcourant l'espace
Retrouve la splendeur de la brillante nuit.

P. J. UBALDE BAUDRY.

Ottawa, novembre 1886.

LES CHIENS

La louange de M. Pasteur fait le tour du monde. Sa renommée franchit les montagnes, traverse les océans et comble les vallées... si je puis me servir de cette expression inexacte. Ce savant guérit de la rage, une maladie affreuse, produite par la morsure des chiens. Etonnons-nous : la chose en vaut la peine.

Mais que diriez-vous d'un individu qui abolirait la cause même de la rage !

Je suis celui-là, ni plus ni moins. Suffit que tous et un chacun de vous me seconde.

Il y a dix ans que j'ai publié ma découverte. Elle n'est pas encore acceptée. Seul un poète du monde où l'on réfléchit m'en a fait compliment dans les quatre vers que voici :

Plus adroit que Pasteur, Sulte, cet homme sage,
A trouvé le secret de supprimer la rage.
Son remède consiste à tuer tous les chiens :
 Qui veut la fin, veut les moyens.

Tuons les chiens !

Ces animaux constituent une calamité publique par leurs morsures ; un inconvénient par leur présence ; une infection par leur saleté ; un scandale par leurs mœurs.

Tuons les chiens !

Si l'homme descend du singe, le chien a des ancêtres plus bas encore. Il est resté à quatre pattes et ne s'est introduit dans la civilisation que pour nous tromper. C'est un traître en permanence que nous gardons sous nos toits ! Aveugle est l'homme qui ne voit pas son ennemi et ne le juge pas

d'après ses actions. Les louveteaux sont incapables de reconnaître nos bons soins. Ils mordent quand même, parcequ'ils ont été créés et mis au monde pour mordre.

Car, autrefois, c'étaient des loups ! Après une longue série de siècles, ils ne sont encore qu'à demi-policés—et c'est par calcul qu'ils adoptent un tant soit peu nos manières. Les fils d'Adam avaient cru devoir les attirer à eux, en qualité de serviteurs, à cause de leurs passions carnassières. Pour faire la chasse, pour vivre comme l'on vivait alors, toutes les alliances étaient acceptables. Ce temps n'est plus, Dieu merci. De Nemrods, nous sommes devenus des citadins, Chassons la bête loin de nos foyers : traitons-la comme un chien ! Mort au loup !

Tuons, tuons les chiens !

Les gros, les moyens, les petits, les barbus, les rasés, les poilus, les braques, les épagneuls, les noirs, les blancs, les jaunes, les hauts sur pattes, les trapus, les carlins, les bichons, les molosses, les mâtins, les griffons, les bouledogues, les galopins—tous !

Gare aux museaux boueux, aux pattes sales, aux poils puants ! Au nom de la propreté, exterminons ces vidangeurs.

Point de pitié pour les bêtes féroces qui attaquent les chevaux dans les rues, culbutent les gens en leur passant entre les jambes : qui font un vacarme d'enfer durant les nuits d'été ; qui vous barrent le chemin ou la porte ; qui vous forcent à descendre du trottoir dans la boue—et qui commettent journellement plus de crimes et de forfaits que leurs pareils restés dans les contrées sauvages.

Un dicton populaire s'adressant à certains hommes, dit : “ Etes-vous chien, êtes-vous loup ? ” Regardez un chien, vous verrez de suite que c'est un loup. Pas moyen d'hésiter. Et dire qu'il y a des hommes qui attachent leurs chiens avec des saucisses !

Tuons les chiens !

Débarrassons-nous de cette nuisance, que la peur seule nous condamne à supporter ; de ce fléau qui nous ravage ; de ces monstres qui nous mettent en gribouille avec nos parents et connaissances ; de ces prétendus amis de l'homme qui finissent, très souvent, par mourir enragés, après avoir mené, sous nos auspices et grâce à nos tendres soins, une existence de corsaires, une vie scélérate — dont nous sommes responsables en toute conscience.

Tuons les chiens !

Des boulettes chimiques, du plomb, des cannes à épées, du fer, de la flamme, des drogues !

Qu'on les empoisonne, qu'on les embroche, qu'on les crible de coups, qu'on les pendre — qu'ils meurent comme des chiens !

Ne nous payons plus de mots tout faits, de phrases sentimentales, de dictons poétiques. Une pénitence à celui qui dira désormais : " Le chien est le plus intelligent de tous les animaux. " Comparez donc ses actes avec ceux de l'éléphant, par exemple. On nous la fait à l'oseille, entendez-vous !

Si je laisse tomber mon gant par terre, j'ai toutes les chances de ne pouvoir le ramasser sans être pincé par le premier chien venu qui croit, l'imbécile, que je me penche pour prendre un caillou et le lui lancer. Belle intelligence, vraiment !

Dans notre bienheureux pays, les queues de chien traînent sur le sol des rues et sur le plancher des maisons — et il y a des chiens après ces queues. Vous ne savez plus où poser le pied, de crainte de vous faire entamer la constitution et d'être obligé de sortir de votre caractère. C'est pourquoi un grand écrivain a dit : " Le chien est aimable autant qu'utile. " Où donc les grands écrivains vont-ils chercher leurs renseignements ?

Au point de vue de la loi, c'est différent. Les chiens ont le droit de mordre — sachez-le. Vous n'avez pas le privilège de marcher sur les pattes ou les queues de ces nobles seigneurs.

Ah ! vous ne saviez pas cela ! Je vous étonne. C'est votre ignorance qui vous perd. N'usurpez sur la personne d'aucun chien. Si vous le faites, il vous en cuira. Gardez votre rang dans la société. Les chiens jouissent de plusieurs avantages qui ne sont pas les vôtres. S'il vous plaît d'enfreindre ces droits acquis, et consignés dans les statuts de l'Etat, vous commettez un empiètement et vous courez à votre perte pour simplicité, faiblesse de cerveau et sottise. Les chiens savants — sur cet article ils le sont tous — vous entrent les dents dans les chairs, pour vous apprendre que leurs droits priment ceux de la bête humaine. Et vous menez une vie de chien, et vous souffrez dans votre orgueil en même temps que dans vos mollets, et vous mourrez sinon enragé, du moins parfaitement mordu.

L'ordre des choses est fixé : il faut s'y conformer, dit-on, ne jamais regimber, cesser les querelles de chien à homme — sinon, vous finirez comme Jézabel que des "chiens dévorants se disputaient entre eux."

A propos, ceci est de Racine. Quel besoin avait-il de mettre "entre eux," puisqu'il dit que les chiens "se disputaient" les membres de la malheureuse princesse. J'ai bien connu Racine, étant jeune, mais pas assez pour lui demander son secret dans cette affaire.

Un sage qui a caché son nom tout en faisant des proverbes, disait : "Il y a trop de chiens après nos os." Vérité profonde — profonde jusqu'aux os, par suite des morsures traditionnelles. Méditons ces paroles, et, si nous en sommes capables, trouvons une vengeance digne de notre pauvre race humiliée. Que le malheur élève notre courage. Ceux qui ont de la laine dans les muscles à la seule apparition d'un chien, doivent se recon-

forter par une haute inspiration, accompagnée d'un solide gourdîn. Ceux qui tremblent aux jappements d'un caniche et qui suent l'épouvante aux grognements d'un pataud crotté, n'ont qu'à fondre ensemble leurs venettes et leurs désespoirs. L'union fait la force. C'est moi qui ai inventé cette formule antique. Qu'ils forment une société puissante et qu'ils s'éman-
cipent par la violence.

Assez longtemps les hommes ont été des chiens couchants.

L'insurrection est le plus sain des devoirs.

Faisons mordre la poussière à ceux qui courent le nez près de terre. Il paraît que ça fait grand mal de mordre la poussière.

Tuons les chiens !

Aux armes, les mordus et ceux qui peuvent l'être

Qu'un sang impur abreuve nos sillons !

Frappons du glaive et du bâton, sans nous montrer aucunement magnanimes.

Un soir, ou un matin, entre chien et loup, assommons la bande toute entière.

Tuerie générale, sans miséricorde.

Et s'il existe des lois assez dures pour protéger cette engeance, rappelons-les : elles ne valent pas les quatre fers d'un chien.

Libérons le monde d'un reste de barbarie. Reconquérons nos droits perdus. Ne nous laissons plus traiter comme des chiens dans un jeu de quilles.

Quoi ! — siècles futurs, vous ne pourrez le croire — un citoyen est molesté par un quadrupède, une bête, un être infecte, toujours dangereux, et il n'a pas le droit de se défendre ! Il y a même des lois qui vous punissent si vous battez des brutes dont tous les instincts sont portés au mal. C'est le chien qui commence par avoir raison et qui finit par emporter le morceau. Celui qui a peur, celui qui est mordu, celui qui paie de sa bourse, c'est l'homme—parce que l'homme est un animal non pensant.

Jamais vous ne direz assez d'horreurs sur le compte de ces bandits.

En petit comité nous pestons contre eux. Pris en masse, nous sommes lâches.

Néanmoins on les souffre. Je voudrais les souffrir jusqu'à ce qu'ils en crèvent.

Le chien mort est le meilleur des chiens. J'en ai mangé, mais je ne me ferais pas une blague à tabac avec "l'article" de celui qui a enfin rendu aux dieux infernaux son dernier aboyement. Je puis digérer la côtelette du brigand, mais non garder un bon souvenir de lui sous une forme quelconque.

Le chien mort ne mord pas, et, de plus il nous nourrit. Toutefois ça ne vaut pas le cochon. Allez donc comparer un chien vivant à un cochon ! Le sentiment public est contre le cochon. J'avoue que, si l'on veut avoir un animal à soie le chien est inférieur à son rival.

Au lieu de tuer les chiens, on les soigne, on les caresse ; ils vont partout, ils ne demandent qu'à aller. Leurs propriétaires parlent avec mépris des pauvres peuples qui gardent des pourceaux au milieu de leur ménage.

Dans quel chien de temps vivons-nous !

Que cette situation ridicule finisse. Et alors, plus besoin de science. Nous congédierons M. Pasteur. Coupons, que diantre ! coupons court au mal des chiens. .

Il y a plus d'un lecteur qui suit des yeux cet article et qui fait ses réserves : " On aime vraiment les chiens. Ce sont des camarades qui ne nous abandonnent pas. C'est quelque chose de nous-même. Le cœur est attiré vers eux. Leur attachement est éternel. Leurs qualités rachètent leurs défauts. Ce serait une grande cruauté que de nous en priver. Les enfants les aiment. Ils rapportent beaucoup d'argent au coffre municipal..."

Ah ! laissez-moi tranquille, j'enrage !

BENJAMIN SULTE.

LAMARTINE

(Suite et fin)

Lamartine, au point où nous en sommes, est à l'apogée de sa gloire.

Maintenant il va redescendre et s'égarer dans un labyrinthe. Le *Voyage en Orient* et *Jocelyn* sont les derniers jalons de sa route poétique. Nous le verrons perdre de vue son étoile. Sa première chute sera la *Chute d'un ange* et les *Recueils* ne doivent plus être qu'un faible écho des *Méditations* et des *Harmonies*.

Ne croyez pas qu'en Orient il s'occupa de ce vaste poème dont il nous a solennellement parlé tout à l'heure.

D'Athènes et de Jérusalem il entretenait avec les électeurs de Dunkerque une correspondance active. Il rêvait le palais Bourbon sur la rive du Jourdain, et le portefeuille des affaires étrangères sous les murs de Jérico.

Son plus grand désespoir était de penser que la France avait des illustrations politiques, et que lui Lamartine n'était pas au nombre de ces illustrations.

Dans ce *Voyage d'Orient*, raconté par lui-même, nous signalons un curieux épisode.

C'est la visite du poète à lady Esther Stanhope, nièce de William Pitt, sorte de folle illuminée, riche à millions, qui après avoir passé la plus grande partie de sa jeunesse à courir d'un bout du continent à l'autre, avait fini par aller vagabonder en Syrie, où l'on affirme que les tribus arabes, émerveillées de sa magnificence, la proclamèrent, un beau jour, reine de Palmyre.

Notre voyageur la trouva dans une espèce de château fort, aux gigantesques remparts, qu'elle avait fait construire au milieu des solitudes du Liban.

Lady Stanhope ne croyait pas au Christ, mais elle croyait à l'astrologie.

— Vous êtes né, dit-elle à Lamartine, sous l'influence de trois étoiles heureuses, puissantes et bonnes, qui vous ont doué de qualités analogues. C'est Dieu qui vous amène ici pour éclairer votre âme. Vous êtes un de ces hommes de désir et de volonté dont il a besoin comme d'instruments pour les œuvres merveilleuses qu'il doit accomplir. Bientôt vous retournerez en Europe. L'Europe est finie : la France seule a une grande mission, vous y participerez.

Avec les idées qui germaient déjà dans le cerveau du poète, il en fallait beaucoup moins pour l'emporter sur les hauteurs les plus étourdissantes de l'ambition.

Il quitta l'Anglaise astrologue, parfaitement convaincu qu'il était un homme providentiel et que les destins de la France devenaient inséparables de ses propres destins.

Hélas ? la reine de Palmyre, la sorcière des Druzes, n'avait pas lu dans les étoiles que Julia, cette fille bien-aimée du poète, son unique enfant, sa fierté, sa joie, son amour, était attaquée d'une maladie mortelle, au moment même où il s'enivrait de si magnifiques prédictions !

Il l'avait laissée à Beyrouth, sous la garde de sa mère, et il la retrouva agonisante en revenant de Syrie.

.....
 Des sanglots étouffés sortaient de ma demeure ;
 L'amour seul suspendait pour moi sa dernière heure :
 Elle m'attendait pour mourir !

C'était le seul débris de ma longue tempête,
 Seul fruit de tant de fleurs, seul vestige d'amour,
 Une larme au départ, un baiser au retour,
 Pour mes foyers errants une éternelle fête ;
 C'était sur ma fenêtre un rayon de soleil,
 Un oiseau gazouillant qui buvait sur ma bouche,
 Un souffle harmonieux la nuit près de ma couche,
 Une caresse à mon réveil.

C'était plus : de ma mère, hélas ! c'était l'image ;
 Son regard par ses yeux semblait me revenir ;
 Par elle mon passé renaissait avenir,
 Mon bonheur n'avait fait que changer de visage :
 Sa voix était l'écho de six ans de bonheur,
 Son pas dans la maison remplissait l'air de charmes,
 Son regard dans mes yeux faisait monter les larmes,
 Son sourire éclairait mon cœur.

Marseille, qui avait vu partir Julia pleine de santé, de force et de jeunesse, la vit revenir couchée dans un cercueil. Pendant l'absence de Lamartine, le collègue électoral de Dunkerque, travaillé par de chaleureux amis, s'était enfin décidé à confier au poète un mandat législatif.

Ici devrait se terminer notre tâche.

Rien n'est plus affligeant et plus pénible, pour les hommes restés fidèles à la religion de l'art, que la nécessité où ils se trouvent parfois, grâce aux folies et aux variations humaines, de descendre une idole de son piédestal et de lui refuser l'encens qu'ils avaient brûlé devant son autel.

On eut beau dire à M. de Lamartine : " Restez poète !" il haussa les épaules et répondit :

"—Vous n'y songez pas. La poésie n'a été pour moi que ce qu'est la prière, le plus court des actes de la pensée, et celui qui dérobe le moins de temps au travail. Je n'ai fait des vers que comme vous chantez en marchant, quand vous êtes seul

dans les routes solitaires des bois. Cela donne le pas et donne la cadence aux mouvements du cœur et de la vie. Voilà tout."

O poète ! poète ! est-ce bien toi qui tient ce langage ?

Ainsi donc, cet enthousiasme que tu as jeté dans nos cœurs, ces inspirations sublimes avec lesquelles tu échauffais nos âmes, ces chants merveilleux que nous écoutions comme un écho du ciel, tout cela tu le dédaignes, tu le foules aux pieds, tu ris de notre admiration naïve ! La poésie pour toi n'était pas un sacerdoce, un culte ; c'était un passe-temps, une distraction, une manière d'occuper tes loisirs : elle te marquait le pas, elle te donnait la cadence pour mieux avancer sur la route politique !

Profanation !

Le jour où tu as traité ta Muse avec cette légèreté coupable, elle s'est envolée pour ne plus revenir.

Tu as souffleté sur les deux joues cette noble fille du Pinde, tu l'as chassée honteusement, et tu as mis à sa place une Gorgone échevelée, qui t'a pris, pauvre cygne, entre ses mains sèches, et a pour jamais tordu le cou à ton génie.

Sans doute (nous le disons bien haut), tu restes un prosateur de mérite, un honnête homme, un citoyen recommandable, un patriote consciencieux, même dans tes plus grands écarts : mais tu n'es plus un poète.

Le Lamartine que nous applaudissions dans notre jeunesse, le chantre d'Elvire, le noble talent dont nous avons salué les triomphes n'existe plus.

C'est d'un autre Lamartine que nous allons achever l'histoire.

A la place du poète sublime, on trouvera l'orateur nuageux, le déclamateur sonore et vide, l'homme de parti sans horizon, sans boussole, entraîné par toutes les vagues, se heurtant à

tous les écueils. A la place du chrétien, nous verrons le philosophe inquiet, irrésolu, frappant à la porte de tous les systèmes, partageant tous les doutes, entrant aujourd'hui dans les idées de l'un, demain dans celles de l'autre, et n'ayant pas le courage de remonter cette échelle radieuse d'où il est volontairement descendu.

A quelle cause devons-nous attribuer la décadence d'un esprit si noble et si élevé ?

Comme tous les anges de lumière, Lamartine s'est perdu par l'orgueil.

Voyant resplendir à côté de lui ces météores qui traversent les révolutions, il s'est mis à ambitionner leur éclat trompeur ; il a voulu se précipiter à leur suite, et n'a pas compris qu'il allait droit aux ténèbres.

Comme l'enfant auquel on montre un feu follet dansant au-dessus des roseaux, il s'est hâté de courir après la flamme fugitive et s'est embourbé dans le marécage.

Le député de Dunkerque n'eut d'abord aucun succès à la Chambre.

Quand on a contracté l'habitude de voyager dans les nues et de fréquenter les anges, on est fort mal à l'aise ici-bas avec les hommes. Ils vous appellent rêveur, ils se moquent de vos paroles creuses, ils vous traitent de cymbale retentissante, de séraphin parlementaire, et vous renvoient au troisième ciel.

M. de Lamartine jura qu'il n'y retournerait plus.

Les cieux, pensait-il, sont probablement fort bien organisés : mon devoir est d'organiser la terre. Je veux y ramener les joies de l'Éden.

Et le voilà remuant tous les systèmes, caressant toutes les théories, fouillant dans toutes les doctrines.

Il se compose un bagage bizarre, une opinion bariolée. Tour à tour il devient humanitaire avec l'auteur des *Paroles d'un Croquant*, et industrialiste avec Saint-Simon ; il se rapproche même de l'école sociétaire, étudie les *groupes*, les *attractions*, les *phalanges*, tout cela de la meilleure foi du monde, avec une confiance et une vanité d'enfant, persuadé que lady Stanhope a lu son avenir au grand livre des astres et que Dieu le destine à opérer dans les sociétés modernes une réforme éclatante.

Sa renommée, sa haute position de fortune, le rendent propre à devenir chef du parti.

Bientôt le radicalisme le range sous sa bannière. On lui prodigue la flatterie, on excite toutes les fibres de son amour-propre.

Ses nouveaux amis sont pauvres, il faut les abriter de son opulent manteau : mais à force d'en donner une part à chacun, il n'en reste plus pour lui.

Notre Saint-Martin politique se trouve dépouillé.

Lors de ses ambassades, M. de Lamartine dépensait déjà beaucoup plus que ses revenus ; le voyage en Orient lui avait coûté près d'un demi-million. Ne retranchant rien à sa magnificence, il voyait sa fortune décroître rapidement, et la vente de ses livres était loin de combler le déficit.

Sous sa noble main, creuset où se fondait l'or, des mains étrangères s'ouvraient sans cesse.

Lamartine donnait, donnait toujours.

Quand sa bourse était vide, il empruntait.

"Je meurs de faim," lui écrivit laconiquement un personnage très connu.

Lamartine répondit aussitôt :

“ J’ai cinq cents francs, les voici : pardonnez-moi de faire si peu. Tout à vous de cœur. ”

— Ah ! si j’étais riche, mais véritablement riche, seulement pour un jour ! s’écriait Lassilly, ce bohème du bon Dieu, qui vivait au hasard et sans toit, comme les oiseaux des champs.

— Riche ! lui demanda Lamartine, combien vous fait-il pour l’être !

— Cinq louis.

Il lui en donna cinquante.

Aussitôt notre bohème d’acheter souliers vernis, chapeau lustré, gants beurre frais, manchettes fines, et point de chemise. Il déjeune au café de Paris, dîne chez Véfour, fume les plus délicieux cigares et se permet, pendant toute une semaine, une existence parfumée de joie et d’amour.

Arsène Houssaye, qui était au courant de l’anecdote, le vit passer dans une calèche à deux chevaux, et s’écria :

— Voilà les mille francs de Lamartine qui sont bien heureux !

Ces générosités folles et imprévoyantes réduisirent plus d’une fois notre poète aux expédients. Son coffre une fois à sec, il était obligé de puiser dans celui des libraires, et ceux-ci l’ont cru souvent un homme avide.

Mon Dieu, non ! c’était un écrivain ruiné.

Quant à cette fameuse histoire de lettres, commencée en Angleterre et terminée aux Tuileries, nous ignorons jusqu’à quel point les détails en sont authentiques.

— Si l’on ne fait pas droit à ma requête, aurait dit M. de Lamartine, je publie les *Girondins*.

Or la royauté de Juillet n’était pas prêteuse.

Elle avait, chacun le sait, une grande famille. Cette année-là précisément les récoltes avaient manqué par toute la France, le blé était cher. Avant de songer aux autres il faut songer à ses proches.

Louis-Philippe fit la sourde oreille, et les *Girondins* parurent.

Au point de vue littéraire, ce livre a un grand mérite peut-être : mais, au point de vue de l'humanité, c'est une mauvaise action.

Si quelqu'un devait essayer de réhabiliter les hommes de la Terreur, ce quelqu'un-là ne devait pas être M. de Lamartine.

Jamais son encre, pas plus que celle de M. Thiers, n'effacera les taches de sang.

Pour avoir été trop économe, Louis-Philippe ne tarda pas à voir la République passer surnoisement la tête sous son trône. Il jeta des cris d'épouvante et appela M. Guizot ; mais il était trop tard.

Ni le ministre ni le roi n'avaient éventé cette mine souterraine.

La culbute eut lieu.

M. de Lamartine se trouva tout naturellement porté sur le pavois.

A force de prononcer des discours à la Chambre, il avait fini par acquérir beaucoup des qualités de l'orateur. Sa belle tête fièrement relevée, son geste digne et sobre, donnaient à son débit quelque chose de solennel et d'irrésistible. On finissait par oublier son défaut de logique, ses argumentations incohérentes, et l'on se laissait entraîner au charme de cette phrase mélodieuse, qui murmurait en prose des réminiscences de poète.

Quand les collègues de Lamartine le voyaient se diriger vers la tribune, ils se disaient tout bas :

—Bon ! nous allons avoir de la musique !

Toute l'histoire du rôle que joua notre héros en 1848 est contenue dans ce mot.

Il avait travaillé quinze ans pour changer sa lyre contre un bâton de législateur, et, au bout du compte, c'était toujours la lyre qui lui restait entre les mains.

Dieu le permit ainsi, peut-être, pour sauver la France.

Quand les hordes populaires envahissaient les salons de l'Hôtel de Ville, furieuses, échevelées, rugissantes, Lamartine se montrait avec son œil majestueux, son front paisible.

Il ouvrait la bouche, tout se calmait.

—Nous allons avoir de la musique ! disait le peuple.

Absolument comme les députés à la Chambre.

Le jour du drapeau rouge, néanmoins, ce ne fut pas la lyre qui résonna seule : il fallut que Lamartine fit appel aux plus énergiques élans de son courage.

En face du lion révolutionnaire qui préparait ses griffes et voulait boire du sang, l'orateur ne donna pas un signe de crainte ou de faiblesse. Il étendit sa main puissante, mata le monstre et le força de ramper à ses genoux.

Voyant qu'il s'était, jusqu'à ce jour, ligué avec des incendiaires, M. de Lamartine se faisait pompier.

Un moment il put se croire l'arbitre des destinées de l'Europe : la sorcière des Druzes faillit avoir raison.

Mais, pour organiser, il faut quelque chose de plus que de l'éloquence et du courage.

Lamartine garda son rôle d'Orphée politique, et n'en put remplir un autre. Ses collègues le chargeaient de recevoir toutes les députations, de prononcer tous les discours.

Un matin, on annonce que les délégués du *Grand Orient* approchent de l'Hôtel de Ville, au nombre de deux cents hommes.

Pour recevoir cette multitude, il y avait là quatre membres du gouvernement provisoire, Lamartine, Ledru-Rollin, Armand Marrast et Crémieux.

—Ah ! ma foi, dit l'auteur de *Jocelyn*, ceci ne me regarde pas. Je ne saurais, en vérité, quoi leur dire. De ma vie je n'ai été franc-maçon.

—Ni moi ! fit Ledru-Rollin.

—Ni moi ! se hâta d'ajouter Marrast.

—J'avoue, dit Crémieux, que je fais partie de l'ordre ; mais j'ai la gorge prise par un rhume abominable. Impossible de prononcer un mot. Je me sauve !

—Et moi aussi ! dirent ensemble les deux autres.

Ils laissèrent Lamartine, qui ne pouvait plus s'esquiver : la députation entra.

Notre malheureux provisoire ne savait comment sortir d'embarras ; il contemplait tous ces hommes d'un œil effaré, cherchant une phrase dans sa cervelle, et ne trouvant rien.

Tout à coup ses yeux rencontrent la bannière de la députation.

Il respire, son discours est là.

—Soyez les bienvenus, citoyens ! s'écrie-t-il. J'aperçois votre noble drapeau, et je vous reconnais pour frères. La devise qu'il porte est la devise de la France, c'est la mienne,

c'est la nôtre à tous : *Liberté, égalité, fraternité!* Je suis franc-maçon ! j'ai toujours été franc-maçon ! je serai franc-maçon jusqu'à la mort !..

Pendant trois quarts d'heure il broda des périodes sur ce thème au milieu d'applaudissements frénétiques.

Et voilà ce qu'on appelle l'éloquence.

Un autre jour, ses collègues le prirent dans un guet-apens semblable, mais dont il sortit avec moins de bonheur. Il s'agissait de remercier les piqueuses de bottines et les cardeuses de matelas, qui venaient apporter leur offrande à la patrie.

Lamartine regarda cette troupe enjuponnée : pas un visage présentable.

C'était la députation de la laideur.

Il ne pouvait parler ni de charmes, ni de beaux yeux, ni de blanches mains. De quoi parla-t-il ? Jamais il n'a pu se le rappeler lui-même. Sa harangue faite, il suait à grosses gouttes.

O l'ambition ! ô l'amour du pouvoir ! ô la tarentule politique.

Il en ont tous été mordus.

Rentré dans ses magnifiques salons de la rue de l'Université, Lamartine se consolait des ennuis de l'Hôtel de Ville en recevant les hommages de ses flatteurs.

Ce fut là qu'une des plus jolies femmes de Paris voulut, un soir, baiser son illustre main, et s'écria :

— Franklin disait à Voltaire *Dieu et Liberté* ; moi, je dis *Dieu et Lamartine !* ”

Et le cercle d'applaudir.

Un autre soir, un courtisan moins adroit insinua au maître de la maison que, selon toute évidence, il allait être nommé président de la république.

—Vous êtes dans l'erreur, répondit froidement Lamartine. Le titre dont vous parlez appartient à Victor Hugo. Moi, je serai président de la république universelle.

Quarante personnes ont entendu cette réponse.

Niez donc à présent les morsures de la tarentule.

Hélas ! le rêve a été court, et le réveil bien triste ! Les oiseaux de la prospérité s'envolent quand le malheur se montre.

Aujourd'hui Lamartine n'a plus son hôtel, sa cour est dispersée.

Près de lui la ruine est venue s'asseoir.

Toujours courageux, il la chasse par le travail : mais elle revient sans cesse avec le noir cortège des huissiers et lui montre un gouffre, où il jette volume sur volume, sac d'or sur sac d'or, sans pouvoir le combler. Les innombrables livraisons du *Conseiller du Peuple*, *l'Histoire de la Restauration*, *Raphaël*, *Geneviève*, *Toussaint - Louverture*, *les Constituants*, vingt ouvrages sont engloutis, et l'écrivain travaille toujours.

Il travaille, à soixante-quatre ans, quand il devrait se reposer dans sa gloire.

Il travaille pour empêcher les créanciers avides de lui arracher, pièce de terre par pièce de terre, muraille par muraille, ombrage par ombrage, ce vieux manoir de Saint-Paint, où dorment ses aïeux, et qu'il conserve religieusement, à tout prix, malgré le timbre et les hypothèques.

Tous les ans il y passe l'automne avec madame Lamartine, l'ange de son foyer, la consolation de son déclin.

Elle a toujours été aussi bonne, aussi généreuse, aussi grande.

Dargaud, leur ami fidèle, impatienté de la voir éternellement complice de la dépense, entra, un matin, tout en colère, dans le modeste pavillon qu'ils occupent aujourd'hui rue de la Ville-l'Evêque, et s'écria :

—Qu'on me donne toutes les clefs ! Je m'installe ici ; je serai le factotum, l'intendant. C'est moi qui tiendrai la bourse à l'avenir.

Pauvre Dargaud ! quelle tâche il s'imposait !

Une dame de charité de la Madeleine vint, le lendemain, quêter pour les pauvres.

Le factotum, la clef du secrétaire en poche, avait cru pouvoir s'absenter sans crainte.

Madame de Lamartine ordonna au valet de chambre de forcer la serrure. Elle prit huit cents francs qui restaient en billets de banque, les plia délicatement de sa blanche main et les glissa dans la tire-lire de la quêteuse.

Son mari la regarda faire en souriant et en caressant ses charmantes levrettes.

Quand Dargaud rentra, il n'y avait plus de quoi dîner.

On ne se corrige pas de la bienfaisance.

Mais Dieu veille sur les âmes d'élites, et le bruit a couru, ces derniers jours, qu'un message, envoi d'une main mystérieuse, avait été remis inopinément à M. de Lamartine. Brisant l'enveloppe, il aurait trouvé, dit-on, sous cet heureux pli, vingt cinq mille livres de rente, payables au porteur.

Si le fait est véritable, bénie soit la providence anonyme qui vient noblement et saintement au secours du poète !

Nous la remercions pour les lettres, nous la remercions pour la France.

Car, si M. de Lamartine a eu, selon nous, des torts politiques : si nous osons le lui dire en vertu de notre droit d'historien, il n'en est pas moins vrai que ses œuvres nous restent, œuvres éternelles, qui sont la gloire du pays et obtiennent les applaudissements du monde.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

ANTOINETTE DE MIRECOURT

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR J. A. GENAND

XIII

(Suite)

— Je ne fais que remplir mon devoir, Major, répondit le ministre d'une voix grave et sévère ; ou plutôt je crains de le dépasser, en remplissant la promesse que je vous ai faite. Cependant, puisque je suis ici, si Mademoiselle de Mirecourt est encore décidée à contracter ce mariage aussi secrètement et avec autant de précipitation, il ne m'appartient pas de m'y opposer.

En ce moment suprême, Antoinette répéta d'une voix presque inintelligible :

— Je suis prête !

Quelques minutes après les mots solennels : "Que l'homme ne sépare pas ce que Dieu a uni," étaient prononcés : Audley Sternfield et Antoinette de Mirecourt étaient mari et femme.

Après quelques mots de brèves félicitations, le Dr Ormsby se leva pour partir. En vain Madame d'Aulnay le conjura-t-elle de rester pour prendre quelques rafraîchissements ; en vain l'heureux marié lui-même, qui avait complètement recouvré sa bonne humeur, joignit-il ses instances aux siennes : le ministre fut inébranlable.

Au moment où il donnait la main à Antoinette, celle-ci se pencha vers lui et dit à voix basse, de manière à ne pas être entendue des autres :

— Promettez-moi de garder mon secret ?

— Cette promesse, répondit-il avec bienveillance, cette promesse, je l'ai déjà faite au Major Sternfield et je vous la renouvelle : je n'ai pas besoin de vous dire qu'elle est inviolable.

— Merci !

Puis, élevant un peu la voix :

— Dr. Ormsby, vous êtes témoin de cette déclaration que je fais devant vous au Major Sternfield ; tant que notre mariage ne sera pas connu du monde, tant qu'il n'aura pas été de nouveau célébré par un prêtre catholique, nous ne serons, lui et moi, qu'amis l'un vis-à-vis de l'autre.

Le Dr. Ormsby inclina gravement la tête et sortit de la chambre. En le reconduisant à la porte, le domestique s'étonna un peu de ce départ aussi à bonne heure : il était bien loin de penser quelle terrible influence avait eu, si court qu'il eût été, le séjour de cet étranger dans la maison, sur la destinée entière de deux personnes qui se trouvaient au salon.

Celles-ci étaient restées autour de la table comme si rien d'extraordinaire ne s'étaient passé. Madame d'Aulnay et Sternfield échangeant quelques remarques banales sur les manières et la contenance distingués du Dr. Ormsby. De temps à autre cependant, Lucille risquait un coup-d'œil furtif et inquiet sur la silencieuse Antoinette dont la figure, de pâle qu'elle était auparavant, s'était recouverte d'un carmin éclatant et fiévreux tel que le froid rigoureux de l'hiver ou les exercices violents auraient pu en causer.

Lorsque la porte se fût refermée sur le ministre, la nouvelle mariée retira brusquement sa main de celle de Sternfield, et alla se verser un grand verre d'eau qu'elle but d'un trait : ses doigts mignons tremblaient tellement, qu'elle en renversa une partie sur sa robe de noce.

Pensant, tout naturellement, que les nouveaux mariés devaient avoir quelque mots à échanger entr'eux, Lucille avait fait mine de se retirer pour quelques instants, mais un regard inquiet et presque suppliant d'Antoinette la décida à rester. Ne voulant pas augmenter l'agitation qu'elle lisait si clairement sur le visage de sa cousine, elle continua un peu la conversation avec Sternfield, puis s'approcha de la fenêtre. Pendant ce temps-là, arrêté peut-être par la même crainte, Audley réprimait avec peine les paroles brûlantes qu'il sentait venir sur ses lèvres, et se contentait de quelques mots d'affection tranquille qu'il savait être les seuls que sa craintive jeune femme voudrait recevoir dans ce moment d'agitation.

— Quelle affreuse nuit ! s'écria tout-à-coup Madame d'Aulnay en tirant les rideaux cramoisis qui étaient restés ouverts. Il neige, poudre et tempête de telle sorte, que les chemins vont être bloqués pendant plusieurs jours. Certainement, Antoinette, ton père n'arrivera pas demain.

“ Quel bienheureux répit ! ” fut sans doute la pensée intime des trois personnages, mais aucun d'eux n'osa l'exprimer. Seulement, Sternfield en prit occasion pour s'informer avec un semblant d'intérêt de la distance que l'on marquait entre Valmont et Montréal. Quelque temps après, Madame d'Aulnay fit sonner le souper qui fut promptement servi. Chacun continuait d'affecter un calme qu'aucun d'eux n'éprouvait, et une autre heure s'écoula dans ces tentatives infructueuses. Enfin, par un regard jeté vers l'horloge, Lucille avertit tacitement le militaire qu'il était temps de se retirer.

Celui-ci, après lui avoir serré la main et renouvelé ses sentiments de gratitude, se tourna vers Antoinette, et, la pressant dans ses bras, murmura à ses oreilles :

— Ma femme ! ma chère femme !

Pendant un moment elle appuya sa belle tête sur l'épaule

de celui qui venait d'être déclaré son mari. Tout-à-coup, avec un sanglot étouffé :

— Audley ! Audley ! dit-elle, ne me faites jamais repentir de l'irrévocable union que j'ai contractée ce soir !

Un embrassement fut sa seule réponse. Il se retira d'un pas léger et l'air plein d'un fier triomphe qui n'était certainement pas un reflet de la figure de ses compagnes.

— Viens te reposer, mon Antoinette ! dit Madame d'Aulnay quand elles furent seules. Je vais t'accompagner dans ta chambre où je resterai jusqu'à ce que tu sois au lit.

La jeune fille—nous continuerons à l'appeler ainsi—obéit passivement. Quand elle eut ôté la robe dont elle s'était revêtue pour son mariage, quand elle eut renfermé dans son petit bonnet sa longue chevelure qu'elle avait rejetée en arrière,—ce qui la fit paraître doublement jeune,—elle s'agenouilla sur son prie-Dieu, mais se releva presqu'aussitôt, en s'écriant avec agitation :

— Lucille, je ne puis, je n'ose pas prier ce soir !

— Et pourquoi ? petite capricieuse. Il me semble que la prière doit t'être doublement nécessaire, puisque tu as maintenant à prier pour un bel homme, un mari dévoué. Mais, ne t'en occupes pas ce soir ; car, à ce que je vois, tu es réellement malade ; ta main est fiévreuse. Couche-toi immédiatement.

Antoinette se soumit passivement à ces injonctions, mais elle n'en retira aucun repos, ni pour son corps, ni pour son esprit. Pendant plusieurs heures, sa cousine fut obligée de s'asseoir à son chevet et de la surveiller. Tantôt une surexcitation nerveuse venait troubler son sommeil, tantôt elle éprouvait des terreurs qui l'empêchait de fermer les yeux ; enfin, vers une heure du matin, elle tomba dans un profond repos. Madame d'Aulnay se retira alors, plus inquiète et troublée qu'elle ne voulait se l'avouer à elle-même.

XIV

Le lendemain matin, la jeune fille se leva avec un mal de tête violent qui la retint dans sa chambre toute la matinée, au grand désappointement de Sternfield qui vint de bonne heure pour la demander et qui, n'ayant pu pénétrer dans la maison, grâce au refus de Jeanne de le laisser entrer, s'était retiré en fronçant les sourcils d'une manière à exciter à un haut degré le courroux de cette digne femme.

— On pourrait le prendre pour le maître de la maison, grogna-t-elle en fermant violemment la porte sur lui. Ne paraissait-il pas en train de me jeter de côté et d'entrer de vive force comme il l'a fait l'autre jour quand il est venu demander Mademoiselle !

Elle ne manqua pas de prendre la première occasion venue pour communiquer à sa maîtresse ses idées sur ce sujet, et le froncement de sourcils avec lequel celle-ci accueillit sa confiance lui donna plus de satisfaction que Sternfield en aurait eu s'il eut pu en être témoin.

Antoinette descendit pour dîner.

Les dames venaient de se lever de table et entraient dans le salon pendant que M. d'Aulnay gagna sa Bibliothèque, quand le bruit d'une voiture qui s'arrêtait devant la porte annonça que quelqu'un arrivait.

— Mon père ! s'écria Antoinette en devenant pâle comme un marbre.

— Oui, c'est lui ! dit à son tour Lucille qui venait de pousser une reconnaissance vers la fenêtre. Qui l'aurait attendu par de pareils chemins ? . . . Et maintenant, chère enfant, pas de folles terreurs, pas de tremblements nerveux ! Si par malheur, ton père n'est pas d'une humeur favorable, garde-toi bien de lui annoncer ton mariage à présent : la précipitation gênerait tout.

Quelques instants après, M. de Mirecourt—un homme de bonne apparence appartenant à la vieille école française,—entraîna ; et sa fille, pour éviter son regard pénétrant, se jeta aussitôt dans ses bras. Il l'embrassa avec effusion ; puis, prenant sa tête à deux mains, et la regardant minutieusement :

— Je l'avais bien pensé, petite, s'écria-t-il ; mes craintes n'étaient pas vaines. Cette vie du grand monde, si gaie, si brillante, si animée, n'est pas faite pour une enfant de la campagne comme toi. Quoi ! tu sembles avoir vieilli de trois ans depuis que tu m'as laissé ! Tes joues, il est vrai, sont encore vermeilles, mais ces petites mains brûlantes indiquent que leurs couleurs sont plutôt celles de la fièvre que la santé.

— Antoinette n'a pas bien dormi la nuit dernière, cher oncle, se hâta de dire Madame d'Aulnay qui se tenait derrière lui, la main appuyé sur son épaule. Elle est extraordinairement nerveuse !

— C'est cela, ma jolie nièce, répliqua-t-il en souriant. Ce sont là des subtilités d'une femme fashionable. Ma petite Antoinette, qui avait l'habitude de me servir le déjeuner tous les matins à sept heures et qui y prenait part avec un excellent appétit, ne connaissait pas alors la signification de l'état nerveux.

— Mais, cher oncle, Antoinette n'était qu'une petite fille, il y a quelque mois ; maintenant, elle est une jeune Demoiselle.

— Une Demoiselle à la mode, veux-tu dire, Lucille ; mais ce n'est pas tout : je trouve en elle un changement indéfinissable que je ne puis exprimer : peut-être est-ce qu'elle est plus gracieuse, plus élégante, en un mot qu'elle ressemble plus à ma charmante nièce Madame d'Aulnay, avec cette robe d'une mode nouvelle. Cependant, que cette apparence extérieure de ma fille soit satisfaisante, c'est bien ; mais je ne puis admettre que je sois content d'elle sur d'autres points... Ah ! tu peux

rougir, ajouta-t-il en voyant le visage d'Antoinette se couvrir d'un vif incarnat. J'ai deux sérieuses accusations à porter contre toi. D'abord : pour quelles raisons as-tu rejeté Louis Beauchesne, le mari que je t'avais choisi, auquel je t'ai promise ?

— Parceque, cher papa, je ne l'aime pas suffisamment pour devenir sa femme.

— Ah ! Lucille, Lucille ! c'est là le fruit de ton travail, s'écria M. de Mirecourt en inclinant sa tête vers la jeune femme en signe de reproches. C'est précisément ce que m'avait prédit Madame Gérard lorsque nous avons discuté ensemble l'opportunité d'accepter pour Antoinette l'invitation que tu lui avais faite de venir passer quelque temps avec toi.

— Mais, mon cher oncle, je vous sais trop bon, trop juste, pour forcer Antoinette d'unir son sort à celui d'un homme qu'elle n'aime pas.

— Elle aime Louis aussi bien que tu aimais M. d'Aul ay lorsque tu es devenue sa femme : et qui ôsera dire que vous ne faites pas bon ménage ? . . . Mais trêve de plaisanteries, ma détermination est inébranlable. J'ai donné à Antoinette carte blanche sur la conduite de la maison, sur les affaires d'argent et sur les autres détails domestiques, mais je prétends conserver mon contrôle sur ce point. Elle connaît Louis depuis très-longtemps, elle l'a toujours traité avec une bonté pleine d'affection et elle sait apprécier aussi bien que moi son caractère irréprochable. Sous tous les rapports, Louis est un excellent *parti*, et je n'ai pas l'intention de sacrifier autant d'avantages réunies en faveur d'un romanesque caprice de petite fille . . . Ainsi, ma chère Antoinette, prépare-toi à revenir à la maison demain, ou bien, si je te laisse ici une semaine de plus, ce sera pour te permettre de choisir ton trousseau, car dans un mois de ce jour Louis Beauchesne sera mon gendre.

— Mais, cher, cher papa, — insista Antoinette avec des yeux

larmoyants et en jetant ses bras autour du cou de son père— pardonnez-moi si je vous dis que je ne puis épouser Louis. Je ferai, à part cela tout ce que vous voudrez, je retournerai dès demain à la campagne pour y vivre cloîtrée, si vous l'exigez . . .

— Bah ! assez de ces folies, interrompit M. de Mirecourt en se débarrassant doucement de l'étreinte où le tenait sa fille. J'ai passé par-dessus la lettre singulière, je devrais plutôt dire rebelle, que tu m'as envoyée la semaine dernière et dans laquelle tu me disais que tu ne pouvais te rendre à mes désirs, que tu ne voulais pas suivre mes volontés ; mais . . . Antoinette, mon enfant, . . . n'éprouves pas trop ma patience.

Il s'établit alors un silence. Deux fois la jeune fille ouvrit la bouche, comme si elle avait à parler ; deux fois elle dirigea sur Madame d'Aulnay un regard suppliant, l'implorant par cette muette attitude d'entrer dans les terribles explications.

— Eh ! bien, est-ce entendu ? demanda gaiement M. de Mirecourt, en se méprenant sur le silence qui venait de suivre sa menace.

— Je crains bien que non, cher oncle.—Et la jolie main de Lucille se posa de nouveau sur son épaule.—Il peut y avoir un obstacle invincible à cette union, un obstacle qui, probablement, ne peut pas être surmonté.

Madame d'Aulnay n'avait pas calculé la portée que ces paroles pouvaient avoir et l'effet qu'elles produiraient : autrement, elle aurait hésité avant de les prononcer.

Rejetant les mains qui se reposaient sur lui, M. de Mirecourt se leva, et, promenant de l'une à l'autre un regard où brillait la colère, il répéta d'un air sévère :

— Un obstacle invincible ? Ah : ça, que veux-tu, que peux-tu dire, Lucille ? Mais, bah !—continua-t-il avec moins de vio-

lence,—ce ne sont là que des phrases romanesques et exagérées comme tu as l'habitude d'en faire, à moins sans doute,—et ici son regard s'assombrit,—à moins qu'Antoinette se soit engagée dans une ridicule amourette avec quelqu'un de ces joyeux militaires auxquels on a si cordialement accordé l'entrée de la maison. J'ai entendu parler des coquetteries et des absurdités qui ont cours ici.

-- Mon oncle ! mon cher oncle ! lui répliqua doucement Madame d'Aulnay.

Cet appel plein de simplicité, fait d'un ton affectueux, calma un peu M. de Mirecourt, mais ne l'empêcha pas de continuer avec fermeté :

— C'est inutile, Lucille : les mots tendres et les regards suppliants ne m'empêcheront pas de dire ce que j'ai à dire. Encore une fois, je le répète, j'espère que ma fille ne s'est pas oubliée elle-même au point de s'engager dans un amour secret avec quelqu'un de ces messieurs étrangers à notre race, à notre religion et à notre langue.

— Mais si elle en avait agi ainsi, très-cher oncle ; si elle avait rencontré un homme au caractère noble et bon qui, à part l'objection soulevée par sa qualité d'étranger, se serait montré digne en toute autre chose, d'inspirer de l'affection . . .

— Eh ! bien, alors, Madame d'Aulnay,— s'écria-t-il en l'interrompant et en frappant la table avec une violence telle que les vases et les autres objets qui s'y trouvaient en furent ébranlés,—alors, la première chose qu'elle aurait à faire serait de l'oublier, car jamais, non jamais, elle n'obtiendrait ni mon consentement ni ma bénédiction.

— Le moment est arrivé, pensa Antoinette, où nous ne devons plus l'abuser, où nous devons lui dire qu'il n'y a pas sur la terre de pouvoirs assez puissants pour empêcher l'union qu'il condamne d'une manière aussi absolue.

Ainsi pensait également Madame d'Aulnay. Mais M. de Mirecourt en était rendu à un degré de colère tel, qu'effrayées, elles abandonnèrent l'idée de l'exaspérer davantage.

Ecoute-moi bien, Antoinette, et toi aussi, nièce trop officieuse,—reprit-il après une courte pause qui avait été comme une espèce de répit dans la tempête.—Je serai franc, explicite, avec vous deux. Enfant, je te défends d'avoir aucunes autres relations que celles d'une courtoisie pleine de réserve, avec les personnes que je viens de mentionner, et si, déjà tu t'es engagée à l'un deux, brises immédiatement cet attachement, sous peine d'être désavouée et déshéritée pour toujours.

— Oh ! mon père ! dit Antoinette en joignant ses mains tremblantes : pour l'amour de Dieu ! rétractez ces paroles cruelles, elles sont trop terribles.

Une crainte vague s'empara de M. de Mirecourt à cet appel passionné ; mais, comme c'est souvent le cas, sa colère ne fit que s'accroître. Prenant sa fille par le bras, il répéta avec une violence encore plus terrible :

— Non, je ne les rétracterai pas, enfant opiniâtre et désobéissante.

En ce moment la porte du salon s'ouvrit, et Louis Beauchesne entra. On aurait pu lire sur sa figure un étonnement mêlé d'indignation à la vue du spectacle qui se présenta à lui ; mais M. de Mirecourt, encore sous l'influence de l'excitation continua :

— Je disais à cet enfant entêtée que dans un mois, qu'elle le veuille ou non, elle sera ta femme.

— Oh ! M. de Mirecourt, répondit le jeune homme avec amertume, je ne veux pas d'une femme qu'on traînerait à l'autel malgré les désirs de son cœur. Mais n'exigez-vous pas d'Antoinette une soumission trop prompte ? Il y a à peine

quinze jours que vous lui avez fait connaître vos désirs : vous devez lui accorder un peu plus de temps pour se préparer. Quoi ! il lui faudra au moins un mois pour se remettre de la scène d'aujourd'hui !

Et en disant ces mots, il jeta un regard de compassion vers Antoinette qui était appuyée contre une chaise, la figure pâle et agitée.

M. de Mirecourt sentit son cœur s'adoucir. Pendant les dix-sept années que sa fille avait passées à l'ombre protectrice de son amour de père, jamais il ne lui avait adressé des paroles aussi sévères que celles dont il venait de l'accabler. Se méprenant sur les craintes secrètes et l'anxiété qui la torturaient, il attribua son émotion à la sévérité dont il venait de faire preuve à son égard.

— Prenez ce siège, Antoinette, continua Louis en lisant sur la figure de son père les sentiments qui s'agitaient en lui ; asseyez-vous : je sais que M. de Mirecourt va vous accorder six mois au lieu d'un, pour préparer votre trousseau.

— Tu es un amoureux bien philosophe, Louis ! s'écria M. de Mirecourt avec sarcasme, plus philosophe que je ne l'aurais été à ton âge : vraiment, tu ne parais pas pressé de conquérir ton bonheur.

— Parce que je désire celui d'Antoinette avant le mien, répondit-il pendant que l'expression de sa figure s'assombrissait passablement. Mais dites, M. de Mirecourt : n'est-il pas vrai que vous lui accordez six mois de plus ? Espérons qu'après ce temps vos vœux et les miens seront comblés.

Pauvre Louis ! il connaissait bien la futilité de cette illusion ; mais, dans sa généreuse abnégation, il ne songeait qu'à obtenir du répit en faveur de la pauvre jeune fille tremblante qui était devant lui.

— Qu'il en soit comme tu le désires ! répondit M. de Mire-

court en essayant de paraître indifférent. Puisque le futur se déclare satisfait, je dois l'être également. Mais rappelle-toi, Antoinette, ce que je t'ai déclaré tout-à-l'heure au sujet des amoureux ou des prétendants étrangers. Ce que j'ai dit est dit : je ne rétracte rien, et si tu me désobéissais, tu ne devrais t'attendre ni à ma bénédiction, ni à mon héritage. Et maintenant, assez sur ce chapitre. Où est M. d'Aulnay ?

— Je vais aller le chercher, cher oncle, dit Madame d'Aulnay en se levant précipitamment, car sa fine oreille venait d'entendre le bruit de la porte d'entrée qu'on ouvrait.

Elle sortit, et, au lieu de se rendre à la Bibliothèque où était son mari, elle descendit l'escalier d'un pas rapide. Il était temps, car Sternfield était en ce moment même dans le corridor, se débarrassant de son par-dessus et se préparant à entrer dans le salon : Jeanne n'ayant reçu aucun ordre pour lui faire rebrousser chemin.

Madame d'Aulnay entraîna vivement le militaire dans une petite antichambre, et lui fit part en peu de mots de la scène orageuse qui venait d'avoir lieu. Les joues rouges et les sourcils froncés du Major dirent assez éloquemment la suprême contrariété que lui causait ce récit ; mais si son amie eût été aussi bonne observatrice qu'elle l'était d'ordinaire, elle se serait aperçue qu'à la mention de la menace que M. de Mirecourt avait faite à sa fille de la déshériter, ses traits s'étaient animés davantage et ses yeux avaient lancé des éclairs.

— Pouvez vous me dire, demanda-t-il avec colère, combien de temps ce vieux tyran doit rester ici ? Car, quant à voir ma femme, je le dois et je la verrai.

— Chut ! point de bruit ! ne parlez pas aussi fort. Je crois qu'il partira demain matin : jusqu'à son départ, vous ne devez pas vous montrer en sa présence. N'ayez pas d'impatience, car, croyez-moi, notre pénitence sera encore plus forte que la vôtre.

Puis, congédiant Sternfield après lui avoir donné une amicale poignée de main, elle se rendit à la Bibliothèque où elle trouva son mari, ainsi qu'elle s'y attendait. Elle lui fit immédiatement part de la scène qui s'était passée dans le salon, blâma en des termes peu mesurés la dûreté de M. de Mirecourt et conjura M. d'Aulnay d'employer toute son influence pour induire ce père *sauvage* à laisser Antoinette avec eux encore quelques semaines de plus.

— Crois-moi, cher André, ajouta-t-elle avec beaucoup d'onction, la pauvre Antoinette sera disputée et persécutée à en mourir si elle s'en retourne maintenant avec son père qui est encore sous l'effet d'une irritation extraordinaire. Demandes donc comme une faveur personnelle la prolongation de son séjour ici, et si tu y mets un peu de bonne volonté, mon oncle ne te refusera certainement pas cela.

— Eh ! bien oui, je vais faire ce que tu me demandes; Lucille, car j'aime réellement cette petite fille; mais je ne puis m'empêcher de croire qu'elle serait infiniment mieux chez elle qu'au milieu de ces flirtations et de ces coquetteries avec les militaires que vous affectionnez tant toutes les deux.

XV

La rencontre de M. d'Aulnay avec son parent fut très-cordiale : ils étaient amis intimes depuis leur plus tendre jeunesse, et quoique différents de caractère sur plusieurs points, ils étaient également honorables et pleins de cœur.

Lorsque M. de Mirecourt annonça qu'il était sur le point de ramener sa fille avec lui à la campagne, son ami insista, avec une chaleur pour laquelle il n'était point préparé, pour que la promenade d'Antoinette ne fut pas abrégée ainsi sans raison et d'une manière aussi soudaine.

(A CONTINUER.)

TABLE DES MATIÈRES

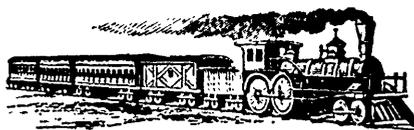
1886

CINQUIÈME VOLUME

	PAGE
LE DIABLE AU BAL, par A. de Haërne	3
EXPÉDITION GREELY AU POLE NORD, par Victor Bélanger	12
LES CROCHETS DU LAC, par Wilfrid Camyrand	47
NOTRE LANGAGE (Poésie), par Ernest Marceau	55
LE CHINOIS EN CHINE, par J. A. Chapleau	58, 120, 145
LES DERNIERS JOURS DE LA FRANCE AU CANADA, par P. J. U. Baudry	97
CRÉPUSCULE (Poésie), par M. J. Marsile	118
ROMANCERO, traduit de Henri Heine	148
LA POLITIQUE EN EUROPE, par A. de Haërne	163
UNE REVUE A LIRE, bibliographie	172
LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA, traduit par Nap. Champagne	173, 208
LE THÉÂTRE AU CANADA, par Pascal Poirier	193
DARWIN ET LES ARTISTES DE LA MER, par le Rév. J. J. Fillâtre	200

LES MORTS (Poésie), par Geo. Boutelleau.....	206
A L'HON. P. J. O. CHAUVEAU (Poésie), par Nap. Legendre.....	207
OSCAR DUNN, par A. D. DeCelles.....	209
LA FAUTE DE GERMAINE, nouvelle par M***.....	220, 255
SOUVENIRS DE JEUNESSE, par A. Achintre.....	241
AUGUSTE ACHINTRE, par G. D.....	252
AUX INVALIDES, par Joseph Tassé.....	280
LA FILEUSE, par M. Prévost.....	306
ANTOINETTE DE MIRECOURT, par Madame Leprohon.....	324, 359, 416, 465, 519, 561
LA POÉSIE DÉCADENTE, par Chs. Fuster.....	337
LA POLITIQUE, par J. Hermas Charland.....	343
ALFRED DE MUSSET, par Eugène de Mirecourt.....	346, 394
VOYAGE DE NOCE, par Benjamin Sulte.....	385
LES CANADIENS-FRANÇAIS DANS LA CONFÉDÉRATION, par John Lespérance.....	389
TABLEAUX VIVANTS (Poésie), par Jos. Desrosiers.....	414
SIMPLICITÉ (Poésie), par Jos. Desrosiers.....	415
NOS PREMIERS RAPPORTS LITTÉRAIRES AVEC LA FRANCE, par Alphonse Lusignan.....	433
LA CHANSON DE MOORE, par Benjamin Sulte.....	447
LAMARTINE, par Eugène de Mirecourt.....	451, 502, 547
LA RELIGION, par J. Hermas Charland.....	462

LE CANAL DE PANAMA, par Benjamin Sulte.....	481
LE PESSIMISME, par Ernest Marceau.....	497
LA PETITE COUSINE (Poésie), par Clovis Hughes.....	515
RESTONS CHRÉTIENS (Poésie), par Ernest Marceau.....	517
SONNET, par Chs. A. Gauvreau.....	529
UN BON AMI DES PAUVRES, par P. J. O. Chauveau.....	530
L'AURORE BORÉALE (Poésie), par P. J. U. Beaudry.....	538
LES CHIENS, par Benjamin Sulte.....	540
TABLE DES MATIÈRES, 1886.....	574



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886—ARRANGEMENTS D'ETE—1886

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LEVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A.M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P.M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P.M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LEVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	1.47 P.M.
De la Rivière-du-Loup.....	5.00 A.M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'étalon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.



DEPARTEMENT DU REVENU DE L'INTERIEUR.

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenues que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste-analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Intérieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste-analyste, en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MIALI,

Commissaire du Revenu de l'Intérieur.

Ottawa, 27 juin 1885.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC.

1886-ET-1886

HEURES

DE	POUR	DÉPART	ARRIVÉE
Montréal	Québec	10.15 p.m.	7.00 a.m.
"	"	8.10 a.m.	1.55 p.m.
Québec	Montréal	8.30 p.m.	6.00 a.m.
"	"	2.00 p.m.	8.40 p.m.
Montréal	Portland	10.15 p.m.	12.05 p.m.
"	Island Pond	3.15 p.m.	9.30 p.m.
"	Toronto	1.00 p.m.	6.30 p.m.
"	"	8.55 a.m.	10.40 p.m.
"	"	8.55 p.m.	8.55 a.m.
"	St. Jean	4.30 p.m.	5.30 p.m.
"	"	4.20 p.m.	5.20 a.m.
"	"	8.30 a.m.	9.20 a.m.
"	"	8.30 p.m.	9.20 p.m.
"	Lake Champlain Junction	4.00 p.m.	6.25 p.m.
"	Ottawa	8.50 a.m.	12.20 p.m.
"	"	4.40 p.m.	8.00 p.m.

CHARS PALAIS ET CHARS DORTOIRS

DANS TOUTES LES DIRECTIONS

La ligne la plus avantageuse dans toutes les parties du pays

PASSAGES AU PLUS BAS PRIX POUR TOUS LES POINTS
DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

Agents dans toutes les villes du Canada

J. HICKSON, *Gérant-général.*
W. WAINWRIGHT, *Ass.-gérant* } MONTRÉAL.

STATUTS DU CANADA

Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa.

B. CHAMBERLIN,

OTTAWA, 5 Janvier 1885.

Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

	\$	c.		\$	c.
Statuts Refondus H. C.	3	25	Code Civil	1	00
" " B. C.	3	25	Lois Criminelles ou 1 vol.	1	80
Code de Procédure Civil	1	50	Ordres en Conseil, a 1874.	1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.		\$	c.	Vic.		\$	c.
32 & 33	Statuts de 1869	1	50	42	Statuts de 1879, Vol. I.	1	25
33	" 1870.	0	80	" " Vol. II.	0	40	
34	" 1871.	0	80	" " Vols. I, II.	1	50	
35	" 1872.	2	00	" " 1880, Vol. I.	1	25	
36	" 1873.	1	60	" " Vol. II.	0	50	
37	" 1874.	1	43	" " Vols. I, II.	1	60	
38	" 1875, Vol. I.	1	50	44	" 1881, Vol. I.	0	80
" " " Vol. II.	0	80	" " " Vol. II.	0	60		
39	" 1876, Vol. I.	0	80	" " " Vols. I, II.	1	25	
" " " Vol. II.	0	80	45	" 1882, Vol. I.	1	00	
" " " Vols. I, II.	1	50	" " " Vol. II.	1	00		
40	" 1877, Vol. I.	1	00	" " " Vols. I, II.	2	00	
" " " Vol. II.	0	60	46	" 1883, Vol. I.	1	60	
" " " vols. I, II.	1	50	" " " Vol. II.	0	60		
41	" 1878, Vol. I.	0	80	" " " Vols. I, II.	2	00	
" " " Vol. II.	0	35	" " 1884, Vols. I, II.	2	00		
" " " Vols. I, II.	1	00	" " 1885, vol. I.	1	50		